



Présentation

Depuis la loi du 11 octobre 1946 qui impose la médecine du travail dans les entreprises, le médecin du travail est un élément essentiel du bon niveau de santé de la population, au même titre que le médecin scolaire ou le médecin du sport, voire le médecin militaire.

Le statut du médecin du travail indépendant du patron comme du salarié, est l'enjeu de pressions d'un des deux partenaires sociaux ; sa remise en cause nuirait gravement aux fonctions du médecin du travail. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la santé des personnels hospitaliers est aussi affectée que celle des autres salariés. Il y a plus de dépressions et de lombalgies entre autres chez les hospitaliers, rendant la place du médecin du travail incontestablement fondamentale.

On conçoit les responsabilités du médecin du travail face à des collègues, médecins prescripteurs, face à l'administration hospitalière et face aux revendications salariales. Quoique salarié de la structure hospitalière qui l'emploie, le médecin du travail assume ses missions avec liberté.

Ce livre d'Annie Fredon et Arsène Hu Yen Tack apporte aux différents acteurs hospitaliers les informations indispensables au développement de la médecine du travail à l'hôpital. Anciens agents hospitaliers investis de responsabilités syndicales, les deux auteurs devenus docteurs en droit et responsables de service, apportent un éclairage clair, précis et libre sur le rôle du médecin du travail dans les établissements publics de santé.



Annie Fredon, Arsène Hu Yen Tack

Fiche technique

Parution : mai 2000

Collection : **Tout savoir sur...**

ISBN : 978-2-912359-37-7

ISSN : 1290-7057

Support : papier

146 pages

Format : 170x215mm

Prix : 24,00 €

Poids : 250g

Réf. 9782912359377



9782912359377

